



CABINET RUSSO · FICHE + CHECK-LIST · RETRAITE FRANCO-SUISSE

CHANGE & POUVOIR D'ACHAT – P2 / LES FONDAMENTAUX

Le change EUR/CHF à la retraite : *ne pas perdre 20 % de votre revenu*

Le frontalier touche sa rente en francs mais vit en euros. Sur vingt ans de retraite, le seul taux de conversion peut faire varier son pouvoir d'achat de plusieurs dizaines de milliers d'euros – dans un sens comme dans l'autre.

SUJET

Risque de change à la retraite

PUBLIC

Frontaliers franco-suisses

NATURE

Fiche repère + check-list

Vous êtes payé en francs, vous vivez en euros

À la retraite, le frontalier continue de percevoir l'essentiel de ses revenus *en francs suisses* – rente AVS, rente ou capital LPP, 3^e pilier. Mais il dépense *en euros*, en France. Entre les deux, un **taux de change** qu'il subit chaque fois qu'il convertit. C'est ce décalage, propre au frontalier, qu'un retraité suisse ne connaît pas.



Tant que vous travailliez, un salaire élevé en francs absorbait les variations. À la retraite, le revenu est plus figé : le taux de change pèse alors de tout son poids sur le budget.

UN REPÈRE HISTORIQUE

Le franc suisse s'est **nettement apprécié** face à l'euro : d'environ **1,60 franc pour 1 euro en 2008** à **moins de 0,95** aujourd'hui, soit près de **40 %**. Sur cette période, cette force du franc a plutôt favorisé les frontaliers qui convertissent des francs en euros. Mais rien ne garantit que la tendance se poursuive : un taux de change ne se **prévoit pas**. (Source : Banque nationale suisse, cours de change.)

Le même franc, un pouvoir d'achat *qui varie de près de 20 %*

La règle est simple : votre revenu en euros, c'est votre revenu en francs divisé par le taux EUR/CHF du jour où vous convertissez.

LA CONVERSION, EN UNE LIGNE

Revenu en euros = rente en CHF ÷ taux EUR/CHF

Le taux EUR/CHF = le nombre de francs que vaut 1 euro. Quand il **baisse** (franc fort), chaque franc se convertit en plus d'euros : c'est favorable. Quand il **monte** (franc faible, euro plus cher), chaque franc rapporte moins d'euros.

Sur une rente de 4 000 CHF par mois, voici ce que change le seul taux de conversion :

TAUX EUR/CHF	1 CHF VAUT	REVENU MENSUEL EN EUROS	ÉCART VS 1,10
1,10 · franc faible	0,909 €	3 636 €	référence
1,05	0,952 €	3 810 €	+ 174 €
1,00 · parité	1,000 €	4 000 €	+ 364 €
0,95 · franc fort	1,053 €	4 211 €	+ 575 €

Exemple-type, chiffres arrondis. Entre un franc faible (1,10) et un franc fort (0,95), l'écart atteint **575 €/mois** sur la même rente — près de 16 % de pouvoir d'achat, et de l'ordre de 20 % sur une amplitude plus large. Multiplié par 12 mois et par 20 ans de retraite, le seul taux de change se chiffre en dizaines de milliers d'euros.

LE SENS DE LECTURE, SANS SE TROMPER

Pour le frontalier qui dépense en euros, un **franc fort** (taux bas, proche ou sous la parité) est une **bonne** nouvelle : il touche plus d'euros. Un franc qui **faiblit** ampute son revenu. Le risque n'est pas que le franc soit fort aujourd'hui — c'est qu'on ignore où sera le taux dans dix ou vingt ans, et qu'on engage tout son revenu de retraite sur cette inconnue.

Cinq leviers à la main du frontalier

On ne pilote pas le taux de change. Mais on peut organiser ses conversions pour **ne pas dépendre d'un seul jour** ni d'un seul taux. Cinq leviers, à doser selon sa situation :

01 · FRACTIONNER

Échelonner la sortie du capital

Quand le règlement de prévoyance le permet (plusieurs comptes, départ par étapes), sortir le capital LPP en plusieurs fois évite de convertir une grosse somme à un taux unique.

02 · GARDER DES FRANCS

Conserver une poche en CHF

Si des dépenses restent en Suisse (santé sous LAMal, crédit, famille), garder une partie de l'épargne en francs évite de convertir puis reconverter — et les frais qui vont avec.

03 · ÉTALER

Convertir par tranches régulières

Changer une somme fixe chaque mois ou chaque trimestre lisse le taux dans le temps : on obtient un taux moyen plutôt que le taux — bon ou mauvais — d'un jour précis.

04 · LES BONS OUTILS

Un compte multi-devises

Détenir francs et euros sur un même compte, convertir au moment choisi et à frais réduits : plusieurs banques en ligne et néobanques (Wise, Revolut...) le proposent. Comparez frais et sécurité.

05 · ANTICIPER

Intégrer le change au plan

Le risque de change se prépare avant la retraite, dans le budget prévisionnel : on le subit moins quand on l'a chiffré et inscrit dans la stratégie globale.

INFORMATION, PAS RECOMMANDATION

Ces leviers sont décrits à titre général. Le bon dosage — combien fractionner, quelle poche garder en francs, à quel rythme convertir — dépend de votre situation, de vos dépenses et de votre tolérance au risque. Aucun de ces outils n'est un placement vendu par le cabinet : à examiner au cas par cas avec un spécialiste.

Trois manières de vivre — ou d'éviter — le risque

Trois situations-types, anonymisées et arrondies, pour rendre le mécanisme tangible.

CAS 1 · SUBIR

Michel convertit tout d'un coup

À 65 ans, 300 000 CHF de capital LPP. Il convertit l'intégralité le même jour : tout dépend du taux de ce jour-là.

CAS 2 · LISSER

Sophie échelonne sur 3 ans

À 62 ans, elle anticipe : elle fractionne ses retraits et ses conversions sur trois ans pour obtenir un taux moyen, et non le taux d'une seule date.

CAS 3 · CLOISONNER

Patrick garde 20 % en francs

Il conserve une partie de son épargne en CHF pour ses dépenses restées en Suisse : il ne convertit que ce qu'il dépense réellement en euros.

CAS 1 — MICHEL · 300 000 CHF	JOUR DE CONVERSION	CAPITAL OBTENU EN EUROS
Franc fort	taux 0,95	≈ 316 000 €
Franc plus faible	taux 1,05	≈ 286 000 €
Écart	même capital	≈ 30 000 €

Pour 300 000 CHF, selon le seul jour où l'on convertit, l'écart atteint environ 30 000 € — sans rien changer au capital de départ. C'est exactement ce qu'évite l'échelonnement de Sophie : en convertissant par tranches, elle ne joue pas tout son capital sur le taux d'une seule date.

À RETENIR DES TROIS CAS

Michel **subit** le taux d'un jour ; Sophie le **lisse** ; Patrick **n'expose** que ce qu'il dépense en euros. Aucune de ces options n'est « la bonne » dans l'absolu : tout dépend du calendrier des dépenses, des besoins en francs et de l'horizon. L'erreur la plus coûteuse reste de ne pas y avoir pensé.

5 actions pour gérer le risque de change

À cocher au moment de préparer sa retraite – et à reprendre chaque année.



ACTION 01

Vérifier le taux EUR/CHF actuel

Connaître le taux du moment et savoir où il se situe dans l'historique récent (cours publiés par la Banque nationale suisse et la Banque centrale européenne).



ACTION 02

Consulter le contexte des banques centrales

Suivre les grandes orientations de la BNS et de la BCE (taux directeurs, inflation) – non pour prédire, mais pour comprendre le décor dans lequel on convertit.



ACTION 03

Planifier l'échelonnement des retraits LPP

Vérifier auprès de sa caisse les possibilités de sortie en plusieurs fois, et caler ce calendrier avec la fiscalité et les conversions.



ACTION 04

Ouvrir un compte multi-devises

Comparer les frais réels de conversion et la sécurité, pour pouvoir détenir francs et euros et convertir au moment choisi.



ACTION 05

Intégrer le change au budget retraite

Chiffrer son revenu en euros sur plusieurs hypothèses de taux (par ex. 0,95 / 1,00 / 1,10) pour vérifier que le budget tient même si le franc faiblit.

↓ [Télécharger la check-list en PDF](#)

Trois idées à garder en tête

01 · DÉCALAGE

Francs d'un côté, euros de l'autre

Le frontalier touche en francs et dépense en euros. Son pouvoir d'achat dépend du taux de conversion — un risque que le retraité suisse ne connaît pas.

02 · AMPLITUDE

Jusqu'à ~20 % d'écart

Selon le taux, la même rente en francs donne près de 20 % d'euros en plus ou en moins. Sur 20 ans, cela se chiffre en dizaines de milliers d'euros.

03 · MÉTHODE

Étaler plutôt que parier

Personne ne prédit le change. Fractionner, étaler et anticiper réduisent la dépendance à un seul taux — bien plus sûr que d'espérer le bon jour.

POURQUOI C'EST DÉCISIF

Le change interagit avec la forme de sortie du 2^e pilier, la fiscalité et la date de départ. L'enjeu n'est pas de « deviner » le taux, mais d'**organiser ses conversions** pour que le budget tienne quelle que soit son évolution. C'est précisément le travail d'un audit patrimonial franco-suisse.

« Le piège du change » — *l'audio*

Le sujet de cette fiche raconté en clair : pourquoi le taux EUR/CHF pèse sur tout le revenu de la retraite, et comment ne pas dépendre d'un seul jour de conversion.



Le change EUR/CHF à la retraite

cabinet russo · format audio

Les questions qu'on nous pose

Le franc suisse va-t-il rester fort face à l'euro ?

Personne ne peut le garantir. Le franc s'est nettement apprécié face à l'euro depuis 2008, mais un taux de change ne se prévoit pas : il dépend de la politique monétaire, de l'inflation et des marchés. Une planification de retraite n'est donc pas un pari sur le change – elle part du principe que le taux peut évoluer dans les deux sens sur vingt ans.

Vaut-il mieux convertir tout son capital d'un coup ou par étapes ?

Convertir une grosse somme en une seule fois fige le taux d'un seul jour, favorable ou non. Étaler les conversions, ou fractionner la sortie du capital quand le règlement de prévoyance le permet, donne un taux moyen et lisse le risque de mauvais timing. Ce n'est pas une recommandation personnalisée : le bon rythme dépend de votre situation, à voir avec un spécialiste.

Un compte multi-devises est-il utile pour un frontalier retraité ?

Il permet de détenir des francs et des euros, de convertir au moment choisi et souvent à moindres frais que les conversions automatiques d'une banque traditionnelle. Plusieurs banques en ligne et néobanques en proposent. Cela reste un outil parmi d'autres : comparez les frais réels et la sécurité avant d'ouvrir un compte.

Le risque de change ne concerne-t-il que le capital LPP ?

Non. Toute somme touchée en francs et dépensée en euros est concernée : la rente AVS, la rente LPP, le capital de 2^e pilier comme les retraits du 3^e pilier. C'est le revenu de toute la retraite, mois après mois, qui dépend du taux de conversion.

Le carnet de bord du frontalier

Le compagnon concret des **18 mois** qui entourent votre passage à la retraite — à dérouler mois par mois, sans rien oublier. Le calendrier du droit d'option santé y figure, à sa place.

Sommaire

<i>I</i>	Préparation longue, 3 à 5 ans avant	page 6
<i>II</i>	Les 12 mois avant la retraite	page 11
<i>III</i>	Les 12 mois après la retraite	page 24
<i>IV</i>	Long terme — revue annuelle et indicateurs	page 37
<i>V</i>	Modèles de courriers	page 41
<i>VI</i>	Annexes — contacts, glossaire, tableau de bord	page 67

CE QU'IL CONTIENT

- ◆ 18 mois, mois par mois
- ◆ 15 modèles de courriers (CARSAT, AVS, CPAM...)
- ◆ Contacts utiles des deux pays
- ◆ Glossaire franco-suisse
- ◆ Tableau de bord trimestriel
- ◆ Cases à cocher & rappels

Commander le carnet

PDF · CHF 49

Carnet + version originale

PDF + original · CHF 99

Un point sur votre situation ?

Un échange de 30 minutes, **gratuit et sans engagement**, pour savoir si un audit vous serait utile. Indépendant — aucun produit financier.



Salvatore Russo

Conseiller financier diplômé

IAF · depuis 2012

EMAIL russo@cabinetrusso.ch

MOBILE [+41 79 240 55 19](tel:+41792405519)

ADRESSE Rue des Dentellières 20A, 2400
Le Locle (NE), Suisse

WEB cabinetrusso.ch

Document d'information générale destiné aux frontaliers franco-suisse. Les chiffres présentés sont des exemples-types arrondis, à titre d'illustration du mécanisme ; ils ne valent pas pour un cas particulier et ne constituent en rien une prévision de taux de change. Ce document ne constitue ni un conseil fiscal, ni un conseil en placement, ni une recommandation personnalisée de conversion, de couverture ou de placement ; chaque situation s'apprécie au cas par cas. cabinet russo intervient en toute indépendance et ne commercialise aucun produit financier ; les outils cités (comptes multi-devises, etc.) le sont à titre d'exemple, sans lien commercial.

cabinet russo

SALVATORE RUSSO · CONSEILLER FINANCIER DIPLÔMÉ IAF
RUSSO@CABINETRUSSO.CH · +41 79 240 55 19 · CABINETRUSSO.CH

